

Reportage Canada

Ottawa
Canada

Volume 2, N° 8
le 30 avril 1986



**Exposition internationale de 1986
Vancouver (Colombie-Britannique)
du 2 mai au 13 octobre**

Entente canado-américaine sur les pluies acides	1
Tente de conception ingénieuse à l'épreuve du froid	4
Billets de banque identifiables par les aveugles	4
Ouverture sur la Chine	4
Services et amusements réunis dans le plus grand centre commercial ...	5
Blé apprécié à l'étranger	6
Programme d'aide aux Philippines ..	6
La maison de l'espace	6
Chefs-d'œuvre de l'art baroque réunis au Canada	7
Chirurgie plastique au service du mongolisme	8
Nouvelles brèves	8

Entente canado-américaine sur les pluies acides

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, s'est rendu à Washington les 18 et 19 mars afin de rencontrer le président Reagan à l'occasion de leur deuxième sommet, une tradition annuelle, les deux hommes politiques s'étant déjà consultés à Québec en mars 1985. Les chefs de gouvernement se sont entretenus de questions bilatérales concernant l'environnement, le commerce et la défense; ils ont aussi discuté de questions internationales.

Pluies acides

Le président Reagan a souscrit au *Rapport conjoint des envoyés spéciaux sur les pluies acides*. MM. William Davis et Drew Lewis, d'Ottawa et de Washington, ont publié en janvier le rapport qui préconise que les deux pays reconnaissent les pluies acides comme étant un problème transfrontalier causé par les émissions industrielles, ce à quoi le président Reagan s'était toujours refusé dans le passé. Ce rapport recommande la création de comités respectifs sur les problèmes de pollution transfrontalière. Les deux comi-

tés échangeront des informations et seront un forum de discussions bilatérales.

Par cette entente, les États-Unis s'engagent à financer un plan quinquennal de 5 milliards de dollars qui vise à faire la démonstration commerciale de techniques anti-pollution. Il s'agit essentiellement de subventionner des entreprises polluantes, notamment des industries qui emploient le charbon comme principale source d'énergie, pour qu'elles mettent au point et utilisent des procédés anti-pollution qui soient les moins chers et les plus efficaces possible.

Une série de projets-pilotes seront ainsi financés d'ici à cinq ans. Les fonds proviendront à la fois du gouvernement américain et du secteur privé. Rappelons que les auteurs du rapport conjoint, MM. Davis et Lewis avaient été désignés afin de rechercher une solution commune au problème des pluies acides lors du premier sommet des deux chefs de gouvernement, l'an dernier à Québec. « Ils ont produit un document équilibré et réaliste. Nous avons maintenant une base sur laquelle nous pouvons construire. Le fait



Le premier ministre Mulroney (à droite) prend la parole devant une assemblée de dignitaires, en présence du président Reagan, à l'occasion d'une cérémonie d'accueil.

Direction des services d'information à l'étranger



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Photos BPM

Les deux chefs de gouvernement en tête à tête à la Maison Blanche.

que vous ayez souscrit sans réserve à ce rapport constitue un grand pas dans la bonne direction. Il existe entre nous une excellente tradition pour ce qui est du règlement de nos problèmes environnementaux. Nous entendons la maintenir. En tant que voisins et gardiens de notre patrimoine commun, nous ne pouvons faire moins. Et il reste beaucoup à faire », a déclaré M. Mulroney à Washington.

Le président Reagan s'est également déclaré d'accord pour établir, dans le cadre du département d'État, un comité consultatif sur la pollution transfrontalière et pour que les pluies acides soient à l'ordre du jour lors de ses rencontres annuelles avec M. Mulroney.

Importance de l'accès aux marchés

L'une des principales questions soulevées par les deux chefs de gouvernement lors de ce sommet — et aussi reprise par M. Mulroney lorsqu'il s'est adressé aux comités des relations extérieures de la Chambre des représentants et du Sénat — a été l'importance de la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis.

L'an dernier, nos échanges commerciaux se sont chiffrés à plus de 168 milliards de dollars canadiens, soit les plus importants entre deux pays. Ces échanges sont, pour la plupart, libres de tarifs.

Dans le cadre de la Stratégie nationale du commerce, le gouvernement s'emploie à accroître ses exportations aux États-Unis, particulièrement dans les domaines de la défense, du matériel agricole, de l'informatique, des biens de haute technologie, du matériel et des techniques de transport urbain, de la technologie pétrolière et gazière, des meubles, des vêtements, de la construction dans les climats nordiques et des mouvements transfrontaliers de données.

Le Premier ministre annonçait à la Chambre des communes, le 26 septembre dernier, que des pourparlers allaient être amorcés avec les États-Unis sur la négociation d'un accord commercial pour garantir, élargir, améliorer et protéger notre accès au marché américain; instituer un meilleur cadre pour le règlement des différends commerciaux; concurrencer sur une base équitable, tant sur les marchés nord-américains que mondiaux; et faire les ajustements nécessaires pour favoriser cette concurrence.

Le gouvernement a cherché à ouvrir les portes aux échanges et aux investissements et il encourage les autres à le faire. Investissement Canada a pour mandat d'encou-

rager et de faciliter les investissements au Canada. Cet organisme a exempté de l'examen, à quelques exceptions près, tous les investissements destinés à créer de nouvelles sociétés au Canada. Dans le secteur énergétique, les clauses de rétrocession du Programme énergétique national (PEN) ont été abrogées et des mesures ont été prises pour laisser les forces du marché déterminer le prix et le volume des exportations de pétrole et de gaz vers les États-Unis.

Le président Reagan a bien accueilli l'initiative du Canada. Le 10 décembre 1985, le Président a donné avis au Congrès de son intention de négocier un accord commercial avec le Canada. Le secrétaire d'État Shultz a dit espérer que les négociations commenceraient au printemps de 1986.

Lors de la récente cérémonie d'accueil sur la pelouse de la résidence présidentielle, M. Reagan a déclaré à son invité : « Les États-Unis et le Canada sont appelés à négocier un nouvel accord commercial de portée historique. Notre objectif est une entente qui sera vue des deux côtés de la frontière comme un résultat qui fera date et qui sera la pierre angulaire d'une prospérité future ».

Le Président a d'autre part ajouté que « cet accord sera bénéfique aux deux pays et qu'il favorisera l'activité économique tout en mettant fin aux irritants qui ont divisé jusqu'ici les deux partenaires. »

À l'issue du sommet le Président a désigné l'ex-ambassadeur au commerce multilatéral, M. Peter Murphy, comme négociateur spécial pour le compte des États-Unis. Rappelons qu'en novembre dernier le premier ministre Mulroney avait nommé



Le premier ministre du Canada et M^{me} Mulroney ainsi que le secrétaire d'État américain et M^{me} Shultz au département d'État.

M. Simon Reisman à la tête de l'équipe de négociations du Canada.

Renouvellement du NORAD

Depuis 1958, le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) a donné au Canada et aux États-Unis une structure de commandement intégrée qui permet de détecter rapidement les attaques aériennes et les attaques de missiles balistiques, et d'assurer la défense aérienne et la surveillance de l'espace. Cette structure bilatérale de commandement et de contrôle a nécessité, au chapitre de la planification militaire, un effort de coordination qui n'a probablement pas d'égal ailleurs dans le monde. Le développement le plus important à l'heure actuelle dans le cadre du NORAD est la modernisation des systèmes de défense aérienne de l'Amérique du Nord, dont un volet important est le Système d'alerte du Nord, qui consiste en un réseau de radars modernisés à travers le Nord du Canada et l'Alaska, convenu au Sommet de Québec en mars dernier.

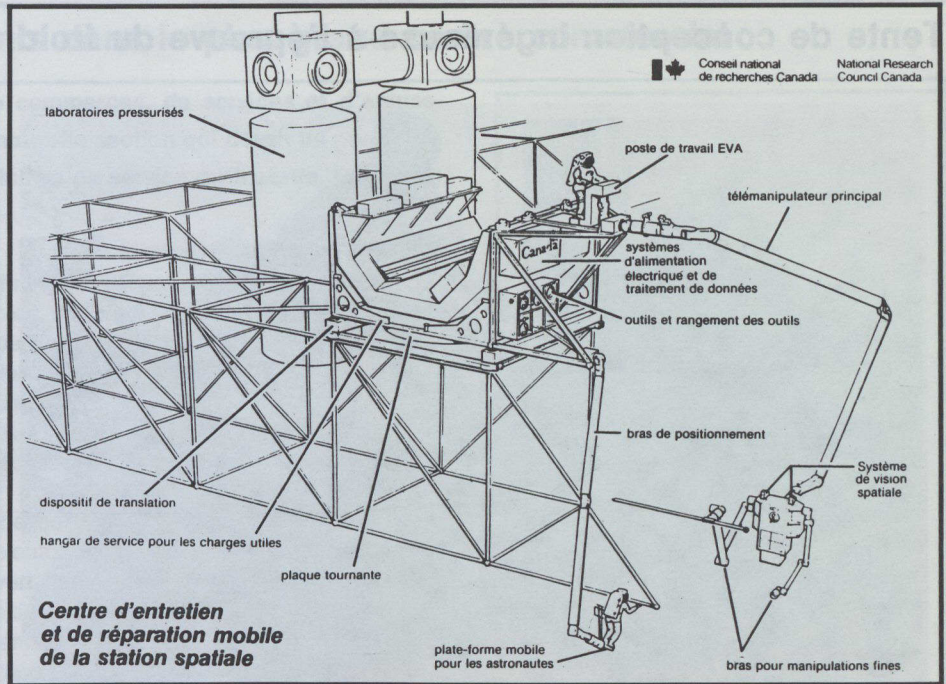
Le premier ministre du Canada et le président des États-Unis ont convenu de proroger l'accord concernant le NORAD pour une nouvelle période de cinq ans. Ils ont signalé que le renouvellement de l'accord respecte pleinement les dispositions du traité ABM (missile anti-balistique), et il est en tout point conforme à toutes les autres obligations conventionnelles du Canada et des États-Unis.

Les deux chefs de gouvernement ont discuté des négociations de Genève sur le contrôle des armements et souligné l'importance que des progrès y soient réalisés. Ils ont aussi insisté sur l'importance de respecter pleinement les obligations actuelles en matière de contrôle des armements.

Station spatiale

M. Mulroney a également annoncé qu'il avait accepté l'invitation du président Reagan de participer à la construction et à l'exploitation de la station spatiale habitée américaine.

Le rôle du Canada consistera à construire une partie vitale de la station spatiale, le Centre d'entretien mobile, et à participer activement à la gestion du Centre après la mise en opération de la station spatiale vers le milieu des années 1990. Le coût total de la participation du Canada au programme international de station spatiale est évalué à 800 millions de dollars pour les quinze prochaines années. Cela comprend le développement du Centre d'entretien mobile et de programmes d'utilisations à l'intention des milieux industriels et scientifiques canadiens, ainsi que la participation aux frais d'exploitation de la station. Les crédits affectés à la participation du Canada représenteront au



La maquette ci-dessus donne un aperçu de ce que pourrait être le Centre d'entretien mobile que le Canada s'est engagé à construire en guise de participation au projet de station orbitale permanente de la NASA.

total 220 millions de dollars d'ici 1991 et proviendront de ressources existantes, dont certaines avaient déjà été affectées à d'autres projets de développement économique.

Le Centre d'entretien mobile jouera un rôle clé dans l'assemblage de la station même et permettra toute une gamme de fonctions de déploiement, de récupération et d'entretien une fois la station opérationnelle. Il contribuera au développement de compétences industrielles et technologiques canadiennes dans les secteurs stratégiques de la robotique et de l'intelligence artificielle.

La participation du Canada dépendra de la conclusion, entre les gouvernements canadien et américain, d'un accord couvrant les détails de la contribution du Canada, accord qui devrait être négocié d'ici mars 1987.

Le Premier ministre a indiqué au président Reagan qu'il se réjouissait de l'occasion ainsi donnée au Canada de participer avec les États-Unis, le Japon et les pays européens

à ce qui sera l'aventure spatiale internationale la plus emballante des années 1990.

Festival culturel

Le premier ministre Mulroney a aussi annoncé que le Canada organisera un Festival culturel et artistique aux États-Unis qui coïncidera avec l'ouverture, au printemps de 1988, de la nouvelle ambassade du Canada. La future chancellerie a été conçue par le célèbre architecte canadien Arthur Erickson, qui a reçu cette année la médaille d'or de l'American Institute of Architects.

La planification des célébrations qui suivront l'ouverture de l'ambassade en est encore aux premières étapes, mais il est déjà prévu que le Festival mettra en vedette nos meilleurs talents dans les arts visuels et d'interprétation. Fait inhabituel, le Festival du Canada appellera une importante participation du secteur privé, tant pour le financement que pour la gestion.

Échanges commerciaux avec les États-Unis

	1982	1983	1984	1985
	millions de dollars canadiens			
Exportations	58 350	66 744	85 464	94 656
Importations	47 059	52 681	65 738	74 119
Solde	11 291	14 063	19 726	20 537

Proportion des échanges commerciaux avec les États-Unis

	(pourcentage)			
Exportations		73.5	76.2	78.8
Importations		72.0	71.9	71.8

Tente de conception ingénieuse à l'épreuve du froid



Canapress

Roger Bowman et John Hayashida, créateurs d'un abri qui permet à un homme de survivre, même à 40 degrés sous zéro.

Si John Hayashida et son ami Roger Bowman se retrouvaient à des températures de 40 degrés sous zéro, ils seraient équipés pour demeurer bien au chaud.

En effet, les deux étudiants en génie à l'Université de Waterloo (Ontario) ont conçu

une tente à une place qui protège contre de très basses températures uniquement par la chaleur du corps. Cette tente en nylon, de forme tubulaire, se monte très facilement. Lorsque l'utilisateur pénètre à l'intérieur, la chaleur corporelle réchauffe l'air ambiant qui

conserve une température confortable grâce à la conception ingénieuse de cet abri.

Le prototype des deux étudiants a intéressé si vivement le gouvernement fédéral qu'il leur a versé une subvention de 14 000 \$ pour leur permettre de construire un modèle encore plus sophistiqué.

Leur premier modèle a été soumis à de nombreux tests, dans les laboratoires de l'Université de Waterloo et en chambre froide. La tente de la deuxième génération fait l'objet d'une étude par des chercheurs de l'Institut de médecine environnementale, une agence gouvernementale.

Un porte-parole de cet organisme a qualifié le nouveau modèle des étudiants de « très prometteur ». La tente pourrait figurer dans l'équipement de survie des pilotes de brousse, des avions cargo survolant des régions nordiques et des trappeurs.

Conçue de façon à ce que l'intérieur serve de couverture thermique, son revêtement extérieur est cependant profilé pour ne pas donner prise à la neige et au verglas. Les deux parois sont séparées par une couche d'air servant d'isolant. La partie intérieure de la tente est équipée d'un mince matelas d'air et d'une couverture pouvant servir de sac de couchage. La coquille extérieure, de teinte orange et fluorescente, permet de la repérer facilement.

Cet abri, de la dimension d'un petit téléviseur lorsqu'il est plié, est facile à mettre en place : il suffit d'activer un petit cylindre de gaz relié à la tente pour qu'elle se gonfle immédiatement. En cas de panne, on peut la gonfler à l'aide d'une petite pompe également intégrée à la tente.

Billets de banque identifiables par les aveugles

La Banque du Canada émettra dès cette année une nouvelle série de billets de banque identifiables par les aveugles.

Les coupures de 2 \$ et de 5 \$ seront émises en 1986, tandis que la mise en circulation des autres coupures aura lieu au cours des prochaines années.

Le billet d'un dollar ne subira aucune modification, puisque le gouvernement envisage de créer une nouvelle pièce de un dollar.

La dimension, le papier, les couleurs dominantes et les personnalités illustrées au recto des billets ne seront pas modifiés, mais les portraits seront plus grands.

Le verso sera cependant complètement différent de celui des billets actuels. Chaque coupure sera illustrée d'un paysage où se détachera un oiseau qu'on retrouve dans la plupart des régions du pays. Un merle d'Amérique illustrera le verso du billet de 2 \$, un martin-pêcheur, celui de 5 \$, un balbuzard ornera le billet de 10 \$, un huart à collier,

celui de 20 \$; le billet de 50 \$ sera illustré d'un harfang des neiges, et celui de 100 \$, d'une bernache du Canada.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui a trait aux coupures de 1 000 \$.

Les aveugles pourront identifier les nouvelles coupures à l'aide d'un appareil électronique portatif, qui donnera la valeur de la coupure en français ou en anglais. Cette initiative a été bien accueillie par les membres de l'Institut canadien pour les aveugles, qui ont pu l'expérimenter au cours d'une démonstration au début de l'année. Non seulement les nouvelles coupures seront-elles imprimées de façon à être identifiables par l'appareil, mais les chiffres imprimés seront plus gros et plus nets, pour faciliter la tâche des personnes dont la vision est déficiente.

Les billets des anciennes séries continueront d'avoir cours légal. Il seront remplacés par les nouveaux billets à mesure qu'ils deviendront trop usés.

Ouverture sur la Chine

Au cours d'une tournée de deux semaines en Asie du Sud-Est, le ministre du Commerce extérieur a affirmé que le Canada s'intéresse au potentiel de la Chine comme marché pour ses produits et services.

M. Kelleher a déclaré que le succès dont ont fait preuve ces dernières années les entreprises singapouriennes, pour ce qui est de pénétrer certains secteurs du marché chinois, a retenu l'attention mondiale. Des firmes canadiennes se sont dites de plus en plus intéressées à s'associer aux efforts d'investissement et de commercialisation déployés en Chine par les compagnies singapouriennes. Compte tenu de cela, « le gouvernement canadien envisage de mettre sur pied certains projets de promotion afin de mettre des compagnies canadiennes en rapport avec leurs contreparties singapouriennes qui ont des activités en Chine, » a déclaré M. Kelleher.

Dix entreprises canadiennes ont pris part à
(suite à la p. 8)

Services et amusements réunis dans le plus grand centre commercial

Le West Edmonton Mall, véritable palais de commerces, de services et d'amusements, inaugurerait en septembre dernier une nouvelle section qui devait lui permettre de doubler le nombre de commerces et d'offices de service qu'il abrite. Ce centre commercial compte depuis lors 828 locataires.

Le West Edmonton Mall comptait 225 magasins en septembre 1981. Les travaux de la Phase 2 débutaient l'été suivant et, en 1983, on y ouvrait de nombreux autres magasins, une patinoire intérieure, un centre d'amusement avec carrousel, un train miniature et diverses autres attractions destinées à amuser les enfants.

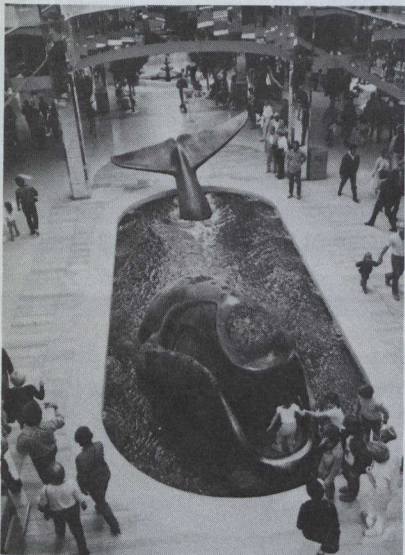
Le West Edmonton Mall offre maintenant d'immenses aquariums où s'ébattent des poissons tropicaux originaires du monde entier. Des dauphins entraînés amusent les visiteurs dans un réservoir aménagé près du lac artificiel sur lequel flotte la réplique grandeur nature d'un galion espagnol. Les jeunes et moins jeunes peuvent même monter des autruches.

Et ce n'est encore qu'un début. Cet immense complexe commercial comprendra bientôt un gigantesque parc aquatique couvert dont l'ampleur permettra d'y faire du ski aquatique. Une plage y est prévue également sur laquelle les amateurs de bronzage pourront s'étendre à longueur d'année.

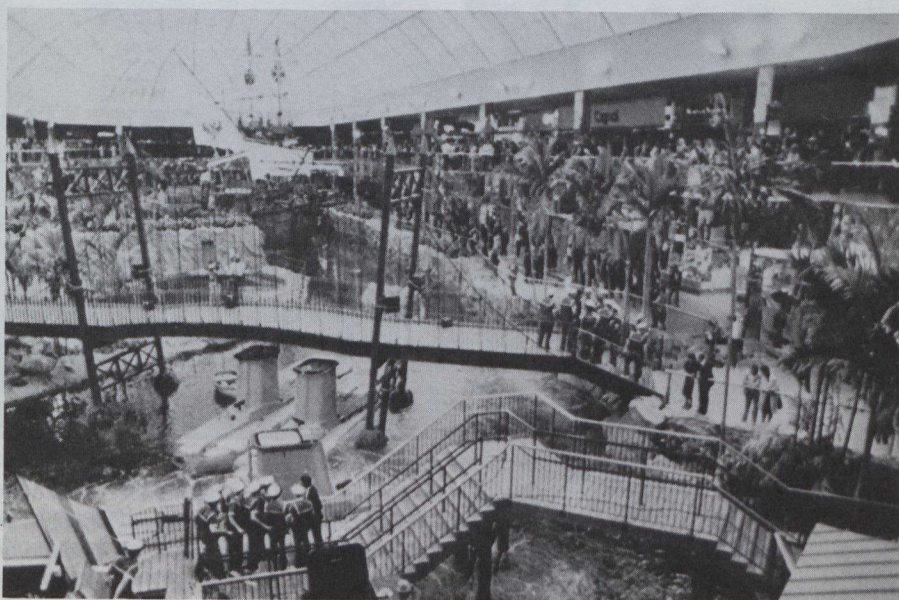
Un autre lac intérieur sera patrouillé par quatre sous-marins de 28 places chacun, guidés par ordinateur, desquels les passagers pourront observer des requins, des pieuvres et autres représentants de la faune aquatique évoluant au milieu d'une réplique en miniature de la Grande Barrière de récifs coralliens de l'Australie.

De plus, cette expansion permettra au complexe d'abriter 34 cinémas, des magasins tels Gucci et Cartier, une réplique de la célèbre rue Bourbon de la Nouvelle-Orléans avec 13 clubs de nuit, des montagnes russes roulant à une altitude équivalant à 12 étages, et une version miniaturisée du terrain de golf de Pebble Beach, en Californie.

Photos David Ferguson



Cette baleine artificielle est l'une des nombreuses attractions destinées à amuser les enfants.



Le West Edmonton Mall couvre une superficie de 465 500 m² et compte 828 magasins, ce qui en fait l'un des plus grands centres commerciaux au monde.



Agrémentée de fontaines, Europa Street est une rue dont l'architecture rappelle Versailles.

Le West Edmonton Mall sera alors si gigantesque qu'il sera desservi par trois restaurants McDonald.

Croissance surprenante

La surface totale de ce centre commercial couvrira alors 465 500 m², soit l'équivalent de 80 terrains de football. Le centre a déjà aménagé des parcs de stationnement pour 15 000 véhicules où, les jours de congé, de nombreux agents de sécurité privés dirigent la circulation.

La croissance du West Edmonton Mall est phénoménale dans une ville qui ne compte que 800 000 habitants.

Les enfants tout comme les touristes de passage sont enchantés. Il s'agit très certainement du seul centre commercial au monde comptant parmi son personnel un directeur permanent affecté aux affaires touristiques. Les commerces de ce centre réalisent en moyenne un chiffre d'affaires annuel qui représente environ le double de la moyenne nationale.

Le chiffre d'affaires des grands magasins à rayons du Canada s'est accru de 7 % en décembre dernier et atteignait un montant total de 1,84 milliard de dollars. Durant l'année 1985, les ventes des grands magasins à rayons s'élevaient à environ 12 milliards de dollars, soit une hausse de 5,9 % comparativement à 1984.

Canapress

Blé apprécié à l'étranger

La variété HY320, un nouveau type de blé canadien à caractères uniques et à rendement élevé, semble promise à des perspectives d'avenir intéressantes grâce à la bonne récolte de 1985 et à plusieurs ventes à l'étranger.

Créé par les sélectionneurs de la Station fédérale de recherche de Swift Current, en Saskatchewan, pour tirer profit du marché croissant des pays en développement, l'HY320 (HY correspond à l'expression anglaise "high yield", c'est-à-dire rendement élevé) est à ce point unique que la Commission canadienne des grains, organe fédéral de régularisation des céréales, lui a consacré une catégorie spéciale. Il s'agit d'un grain 3M, soit un grain dont la vitrosité et la teneur en protéines et en gluten sont moyennes.

L'HY320 convient le mieux à la mouture de la farine destinée à la préparation de pain arabe, de chapatis indiens, de pain chinois à l'étuvée, de baguettes et de pâtes.

Ce grain de taille courte a obtenu un rendement de 29 % supérieur à celui du Neepawa, un blé roux vitreux de printemps, entre 1981 et 1985, dans 18 endroits différents de l'Ouest canadien.

M. Ron De Pauw, chercheur d'Agriculture Canada, qui a travaillé à la création de l'HY320, se consacre à son amélioration et a déjà obtenu une variété semblable, mais dont le grain est plus vitreux.

Les meuniers préféreraient un grain plus vitreux qui s'harmoniserait mieux globalement aux autres propriétés fonctionnelles de cette lignée. À la fin de la première année d'essais généraux, le rendement du nouveau cultivar a été plus élevé que celui de l'HY320 et M. De Pauw espère pouvoir en demander l'homologation dans deux ans.

Les chercheurs d'Agriculture Canada travaillent aussi au perfectionnement de l'HY320 pour le rendre plus résistant au charbon nu et à la carie. Les premiers plants issus de cette recherche devraient être prêts à subir les essais généraux en 1987.

Le programme de sélection des céréales comprend aussi la mise au point d'un blé 3M dont le grain serait blanc au lieu d'être roux comme celui de l'HY320. Cette caractéristique le rendrait plus adaptable aux méthodes de transformation employées par les meuniers.

Même si le Canada demeure un important exportateur grâce à son blé roux vitreux, la Commission canadienne du blé a vu, il y a plus d'une décennie, la possibilité de conquérir une part avantageuse des marchés mondiaux grâce à un blé 3M. Ainsi la récolte de blé obtenue à partir de 100 000 haensemencés a été vendue surtout au Brésil, à l'Indonésie et au Moyen-Orient.

Programme d'aide aux Philippines

Le Canada fournira une aide de plus de 5 millions de dollars aux Philippines qui proviendront du budget de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et financeront deux secteurs particuliers. L'UNICEF recevra 300 000 \$ pour l'achat de nourriture destinée aux 50 000 enfants souffrant de malnutrition. À plus long terme, le Canada subventionnera le Programme d'assistance au développement des Philippines.



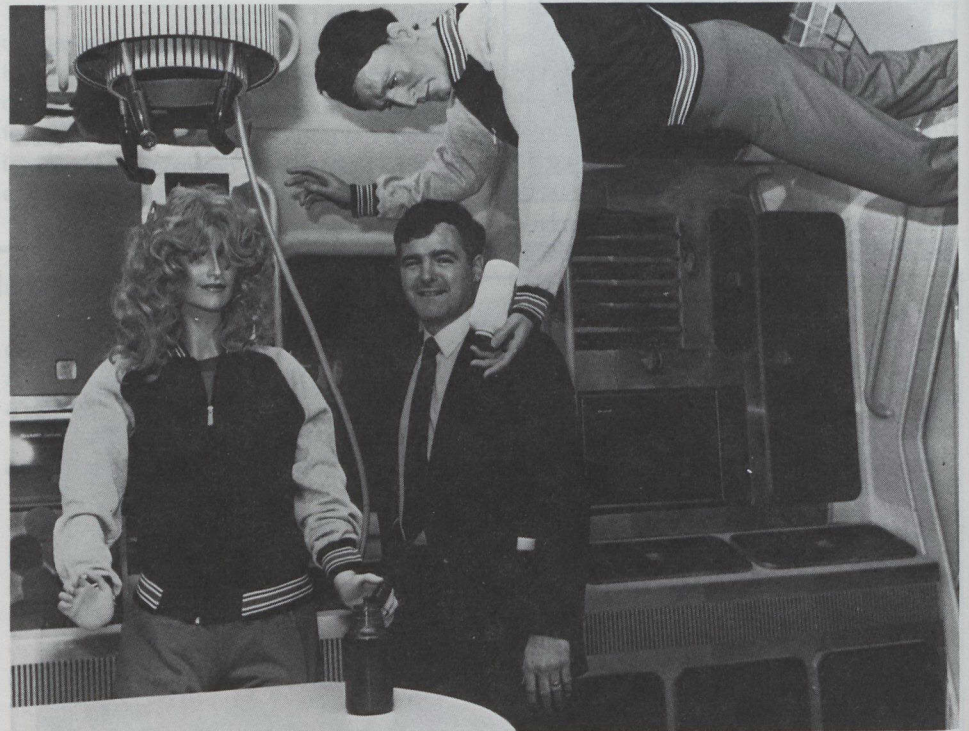
Mme Monique Vézina

Au cours des quatre prochaines années, l'ACDI fournira une somme de 4,8 millions de dollars aux organisations non gouvernementales (ONG) des Philippines pour améliorer le niveau de vie et créer des emplois aux plus défavorisés du pays tels les fermiers locataires, les sans-abris, les journa-

liers agricoles, les pêcheurs, les pauvres des centres urbains et les minorités culturelles. Les femmes, les jeunes sans emploi, les handicapés et les personnes âgées recevront une attention particulière.

Les déboursements de l'ACDI aux Philippines en 1984-1985 étaient d'environ 2 millions de dollars. L'aide canadienne aux Philippines a été acheminée par l'entremise d'ONG, une trentaine d'organisations canadiennes ayant reçu l'année dernière un montant de 1,1 million de dollars pour la réalisation de 70 projets dans ce pays. Des groupes comme l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Fonds inter-Églises pour le développement international, UNICEF-Canada, le Plan de parrainage du Canada, les YMCA et YWCA, le Club Rotary et l'Armée du salut sont particulièrement actifs dans des secteurs qui touchent l'éducation, le développement communautaire, la production alimentaire et les projets reliés à l'eau.

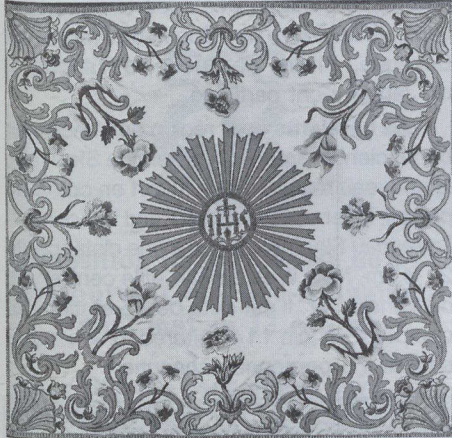
La maison de l'espace



Marc Garneau, premier Canadien à faire partie d'une mission spatiale de la NASA en 1984, présentait récemment à Montréal une réplique du premier module d'habitation spatial conçu par la NASA. Fabriqué au Québec, le module respecte scrupuleusement les exigences fixées par les firmes américaines qui ont construit le modèle original. L'habitacle, qui occupe une superficie de 315 m², comprend trois tubes de 1,35 m de diamètre et 2,7 m de haut dans lesquels on retrouve les éléments principaux d'une maison terrestre : une salle de bains, une cuisine, une chambre, une salle de conditionnement physique, en plus d'un centre médical et d'un centre de communication qui sert de lien avec la terre.

Chefs-d'œuvre de l'art baroque réunis au Canada

L'exposition *Splendeurs du Vatican : chefs-d'œuvre de l'art baroque* qui ouvrait ses portes le 6 mars au Musée des beaux-arts à Ottawa offre à tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, l'occasion unique d'admirer les trésors du Vatican qui n'ont jamais été exposés auparavant en Amérique.



Ornements aux armes de Clément IX et de Renato Borromeo, comte d'Arona, voile de calice. Bibliothèque apostolique vaticane.

À Ottawa jusqu'au 11 mai 1986, l'exposition sera à Vancouver du 12 juin au 2 septembre 1986, à Toronto du 4 octobre au 30 novembre 1986 et à Montréal du 18 décembre 1986 au 15 février 1987.

Préparée depuis quatre ans de concert avec les personnes compétentes du Vatican, cette exposition est organisée par le Musée des beaux-arts du Canada en collaboration avec l'Art Gallery of Ontario de Toronto et avec la participation du Vancouver Art Gallery et du Musée des beaux-arts de Montréal.

La plupart des œuvres prêtées, 46 au total, quittaient pour la première fois le Vatican. Leur venue au Canada constitue donc un événement exceptionnel. Seulement huit d'entre elles faisaient partie de l'exposition sur le Vatican présentée en 1983-1984 au Metropolitan Museum de New York. Ajoutons quatre toiles et le buste en marbre du Bernin que possède le Musée des beaux-arts et qui sera jumelé pour la première fois avec la copie en bronze de la même œuvre et un autre buste du Bernin récemment prêté au Musée des beaux-arts de l'Ontario.

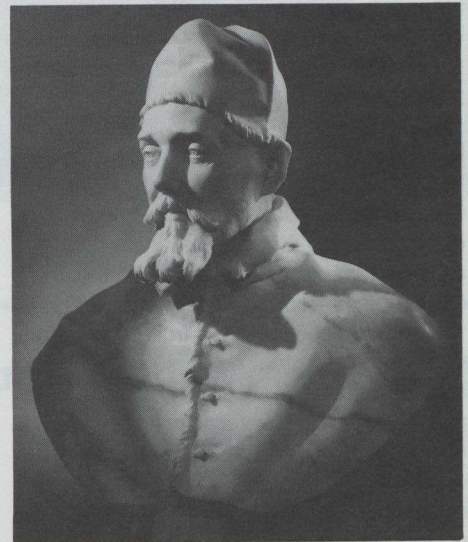
Les pièces proviennent de plusieurs endroits, des musées et galeries d'art du Vatican, de la Bibliothèque du Vatican, des Archives secrètes du Vatican, de la Chapelle Sixtine, des basiliques Sainte-Marie-Majeure, Saint-Pierre et Saint-Jean-de-Latran. Les visiteurs auront le plaisir d'admirer de merveilleux tableaux, de somptueuses tapisseries ainsi que des vêtements sacerdotaux et des

médailles commémoratives des papes de l'époque. Ces œuvres ont été exécutées pour la décoration des églises de Rome à la demande des plus grands mécènes de l'époque : les pères de l'Église. L'exposition et les catalogues abordent donc le rôle du mécénat des papes dans l'art baroque italien.

L'exposition contiendra plusieurs des œuvres du Bernin, un des plus importants sculpteurs de tous les temps. Un des points de mire de l'exposition sera *La dernière communion de Saint Jérôme* du Dominicain, immense toile (4,19m par 2,5m) qui a fait l'envie de plusieurs et que Napoléon a ramenée avec lui à Paris après sa campagne en Italie.

Le génie des artistes du XVII^e siècle est reflété également dans les merveilleux chefs-d'œuvre d'Algardi, Carrache, Cortone, le Guerchin, Maratta, Poussin, Rubens, Sacchi et Valentin qui constituent les Splendeurs du Vatican actuellement présentées au Canada.

Parmi les œuvres les plus importantes, outre celle du Dominicain, notons la version finale du *Martyre de Saint Érasme* de Poussin (1629) dont le musée possède une esquisse à l'huile placée tout à côté et qu'on dirait mieux réussie. La *Marie-Madeleine* de Barbieri, dit le Guerchin, *Saint Grégoire* et le *Miracle corporel* d'Andrea Sacchi, *Le Martyre de Saint Proesse* et *Saint Martinien*, de Valentin de Boulogne, *La vision de Saint François*, de Berrettini, sans compter les toiles



Buste du pape Urbain VIII, par Gian Lorenzo Bernini, dit le Bernin 1632. Musée des beaux-arts du Canada.

qui appartiennent au musée canadien, font également partie des spendeurs exposées.

L'exposition s'organise en fait autour de sa collection de pièces majeures de l'art baroque, notamment, *La mise au tombeau* de Rubens, *Le martyre de Saint Erasme* de Poussin, *Le portrait d'un cardinal* de Sacchi et un buste en marbre d'Urbain VIII, du Bernin.

C'est donc une exposition bien pensée, bien présentée et dignement documentée qui comporte sa part de chefs-d'œuvre et de pièces d'une grande rareté : les quatre immenses tapisseries qui font partie d'une série



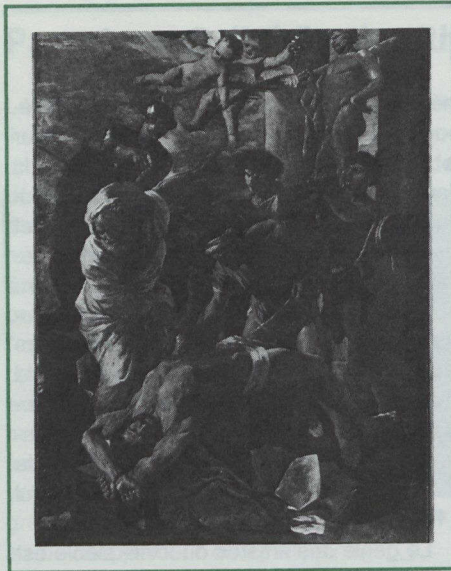
Le pape Urbain VIII consacrant la basilique Saint-Pierre, tapisserie exécutée dans les ateliers de la manufacture Barberini à Rome, (1666-1667). Musée du Vatican.

sur la vie d'Urbain VIII, le pape sculpté par le Bernin; les vêtements sacerdotaux portés par les papes de l'époque; les médailles frappées à l'effigie des papes.

Ces pièces d'incalculable valeur ont quitté le Vatican sous escorte et ont été transportées gratuitement par un Boeing 747 de type Cargo d'Alitalia. Une escorte policière attendait les œuvres à Mirabel pour les conduire à Ottawa, où un dispositif exceptionnel a été mis en place pour assurer leur sécurité.

Cette exposition est le fruit de la persévérance du directeur du Musée des beaux-arts du Canada, M. Joseph Martin, qui, depuis 1981, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, s'est employé à convaincre le Vatican de lui confier ses chefs-d'œuvre. Ce sont la qualité et l'importance des pièces qui appartiennent déjà au musée qui ont séduit le Vatican.

Dans la capitale du Canada, l'exposition *Splendeurs du Vatican : chefs-d'œuvre de l'art baroque*, sera entourée d'une série de concerts et de conférences sur l'art baroque. Elle se poursuivra par des œuvres de la même époque, un peu plus profanes, qui seront présentées dans une autre salle, de même que par des gravures illustrant l'architecture romaine.



Le martyr de Saint-Érasme, peinture à l'huile de Nicolas Poussin. Musée des beaux-arts du Canada.

Musée des beaux-arts du Canada

Nouvelles brèves

Le Conseil de l'industrie de l'hydrogène organisait, en mars à Montréal, un congrès international ayant pour thème « Le lien hydrogène, les débouchés industriels canadiens ». La rencontre était commanditée par le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère des Affaires extérieures du Canada. Des experts des États-Unis, d'Allemagne de l'Ouest, de France, de Belgique, d'Italie, de Suède, d'Autriche et du Japon y ont participé.

Les habitants de la région de Vancouver bénéficient maintenant du service SkyTrain, le nouveau réseau de transport en commun par rail, léger et rapide, du Grand Vancouver. Le réseau SkyTrain relie sur une distance de 21,4 km, New Westminster et le centre-ville de Vancouver. Il est doté de 15 stations et comptera en juin 114 voitures, d'une capacité de 75 personnes chacune.

Écrivez-nous !

Si vous souhaitez obtenir l'adresse d'une société ou d'un organisme dont le nom est mentionné dans *Reportage Canada*, veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'adresse indiquée dans la case ci-dessous. Article paru dans *Reportage Canada* :

Vol. _____, n° _____, p. _____

Nom de la société ou de l'organisme :

Nom et adresse de l'expéditeur :

Reportage Canada est publié par la Direction des services d'information à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745.

Rédactrice en chef : Annie Taillefer.

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.

Ouverture sur la Chine

(suite de la p. 4)

la conférence « Ouverture sur la Chine », organisée par l'Association des comptables de Singapour et appuyée par le Conseil singapourien pour l'expansion du commerce. Cette conférence a eu lieu du 17 au 19 avril, au World Trade Convention Centre à Singapour.

Cette conférence a fourni aux firmes canadiennes une excellente occasion d'étudier la forme d'association avec les entreprises singapouriennes qui s'avère la mieux adaptée à l'implantation sur le marché chinois.

« Nous avons l'intention, dans le courant de l'année, d'organiser, avec la participation de 20 à 25 firmes canadiennes, deux expositions solo à Singapour, auxquelles seront invités de nombreux représentants du monde singapourien des affaires. Ce sera la première fois qu'un pays occidental reconnaît pleinement que Singapour est une porte d'accès à la Chine. » a ajouté le ministre.

M. Kelleher a confié au cours d'une conférence de presse que le premier ministre Brian Mulroney aura des entretiens à Beijing avec les leaders chinois au terme de la réunion des sept pays les plus industrialisés qui se tiendra cette année à Tokyo.

Le ministre du Commerce a fait allusion à l'énergie hydraulique, au transport et à l'électronique comme domaines clés envers lesquels les Chinois ont manifesté un intérêt particulier.

Chirurgie plastique au service du mongolisme

De nouvelles techniques chirurgicales permettent maintenant aux victimes de mongolisme de retrouver des traits faciaux plus normaux.

C'est ce qu'a récemment révélé un plasticien de Toronto, le Dr Ron Zuker, lors d'un colloque spécialisé sur cette maladie. Il a précisé que cette technique a été améliorée au cours des quatre dernières années à l'Hôpital pour enfants de Toronto. Selon lui, cette chirurgie plastique ne permet pas de remodeler tout le visage de ces enfants, mais il améliore considérablement leur apparence.

Les enfants atteints à la naissance de ce syndrome ont souvent une langue démesurément longue, des yeux profondément placés dans les orbites, un nez plat sans ailes, un menton fuyant et l'os des joues enfoncé.

L'intervention chirurgicale permet à la mâchoire de l'enfant de se développer de façon plus normale, stoppe la salivation excessive et permet à l'enfant de respirer par le nez. Le remodelage de la langue la rend plus fonctionnelle.

Par ailleurs, le chirurgien prélève de petits morceaux de cartilages sur la poitrine du patient pour remodeler le nez et le méplat des joues. La commissure extérieure de l'œil, trop prononcée, est corrigée pour donner une apparence presque horizontale aux paupières. On réduit enfin l'épaisseur de graisse sur le menton et la lèvre inférieure.